

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 juin 2024
Rapporteur :
Madame Françoise DORVAL

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2024 (accusé de réception du 19/06/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Programme d'Actions et Prévention contre les Inondations (PAPI) Odet - Validation du
Programme d'Études Préalables (PEP) 2024-2026**

**Validation du programme d'Études Préalables (PEP) 2024-2026, dans le cadre de
la démarche du Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations (PAPI)
Odet 2024-2032, par la ville de Quimper.**

La mise en œuvre des actions visant à réduire les risques d'inondations fluviales et de submersion marine se fait au travers du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Le Sivalodet s'est engagé en 2011 dans une démarche PAPI pour la protection des communes de Quimper, Guengat et Ergué-Gabéric contre le risque d'inondation fluviale. Ce programme a été prolongé par deux avenants, arrivés à leur terme le 31 décembre 2021.

Ce PAPI a notamment permis l'acquisition de nombreuses données relatives au contexte local, ainsi que d'améliorer sensiblement les connaissances sur l'aléa, les enjeux, et de lancer une campagne de réduction de la vulnérabilité des activités économiques et des habitats situés en zone inondable. Le Sivalodet a également porté une étude globale comparative de solutions de ralentissement des écoulements contre les crues cinquantennales sur l'Odet et a engagé une étude de solutions alternatives à ces ouvrages est en cours sur le Steïr, qui s'achèvera en juin 2024.

Par ailleurs, il apparaît aujourd'hui nécessaire de prendre en compte la gestion du risque de submersion marine dans la réflexion afin d'appréhender le risque d'inondation sur le territoire dans sa globalité.

Ainsi, le 14 décembre 2023, le Sivalodet a déclaré, par une lettre adressée à monsieur le Préfet, son intention de lancer un Programme d'Études Préalables (PEP) Odet pour la période 2024-2026, première étape de la démarche de PAPI.

Un PAPI est constitué de 7 axes de travail :

- Axe 1, Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- Axe 2, Surveillance, prévision des crues et des inondations ;
- Axe 3, Alerte et gestion de crise ;
- Axe 4, Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme ;
- Axe 5, Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes ;
- Axe 6, Ralentissement des écoulements ;
- Axe 7, Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

A partir de ces axes de travail, le PEP a été élaboré à l'échelle du bassin versant de l'Odet, conjointement entre les différents maîtres d'ouvrages en charge de la prévention des inondations, notamment l'État, le Sivalodet et la ville de Quimper, de façon à obtenir un ensemble cohérent vis-à-vis de la prévention des inondations. Le dispositif des PAPI permet en effet de distinguer les maîtres d'ouvrage des actions inscrites au programme et la structure pilote qui porte le PAPI et coordonne l'ensemble des maîtres d'ouvrage, le Sivalodet.

Ce programme a été discuté en commission inondation du SAGE Odet le 18 mars 2024 et approuvé par la CLE du 16 avril 2024, ce afin d'assurer sa cohérence avec le SAGE Odet sur son volet inondation. Il sera également débattu en comité syndical du Sivalodet le 30 juin prochain.

Ainsi la stratégie de cette nouvelle démarche s'articule autour de deux points :

- avoir une approche systémique de la gestion du risque permettant la complémentarité des actions réalisées sur l'ensemble du bassin versant, en intégrant le changement climatique et la hausse du niveau marin ;
- développer les actions de sensibilisation et de réduction de la vulnérabilité pour mieux s'adapter et développer la culture du risque.

Ainsi le PEP contiendra 14 actions (réparties sur chacun des axes) qui mettront en œuvre cette stratégie. Elles ont été définies grâce aux deux précédents PAPI déjà réalisés sur le territoire, mais aussi en lien avec les actions déjà menées hors PAPI par le Sivalodet, et qui ont un impact sur les crues. C'est le cas par exemple, du programme Breizh Bocage ou des actions de sensibilisation des scolaires sur le bassin versant.

Les objectifs de ce PEP sont :

- la mise en place d'actions cohérentes et efficaces pour lutter contre le ruissellement, les débordements de cours d'eau et la submersion marine ;

- développer la conscience du risque et les capacités d'adaptation de la population et des acteurs locaux ;
- réduire la vulnérabilité ;
- améliorer la prévision et la gestion d'un événement.

Le Sivalodet et la ville de Quimper seront les maîtres d'ouvrage principaux des opérations citées ci-dessus et le Sivalodet sera la structure pilote du projet de PAPI.

Les fiches actions du PEP Odet 2024-2026 sont annexées au présent rapport.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'approuver le Programme d'Études Préalables Odet 2024/2026 ;
- 2 - d'assurer l'engagement de la commune de Quimper dans ce PEP, en tant que maître d'ouvrage de certaines actions, par une lettre d'intention.